
Programme de Formation

Formation Santé et Sécurité au Travail - SST - Formation Obligatoire

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public



Objectifs pédagogiques

- Connaître les 9 principes généraux de la prévention
- Comprendre le **cadre réglementaire santé et sécurité au travail**
- Identifier et **analyser les risques professionnels**
- Mobiliser les **acteurs internes et externes de la prévention**
- Mettre en œuvre des actions concrètes de **prévention en entreprise**
- Respecter les **obligations liées aux EPI et aux locaux professionnels**
- Savoir organiser le travail autour des **consignes de sécurité** et des **formations obligatoires**



Description

Anticipez les risques, assurez la conformité et protégez vos collaborateurs !
Notre **formation Santé et Sécurité au Travail** vous permet de maîtriser le **cadre réglementaire**, de comprendre les **obligations légales en entreprise** (locaux, EPI, formations, habilitations) et de mettre en œuvre une **prévention des risques professionnels** efficace et durable.

Ce programme aborde les **9 principes généraux de prévention**, les **enjeux humains, financiers et juridiques**, et forme les participants à **identifier les risques en situation de travail**, les **analyser poste par poste** et à utiliser des méthodes éprouvées comme **l'Arbre des Causes**.



Prérequis

Aucun



Programme de la formation

Cadre réglementaire et enjeux de la Santé et Sécurité au travail

- Enjeux réglementaires et les 9 principes généraux de la prévention
- Enjeux humains et financiers
- Focus : obligations sur les locaux
- Focus : obligations sur les EPI
- Les acteurs internes de la prévention en entreprise
- Les acteurs externes de la prévention en entreprise

Analyser les risques

- Identifier les risques en situation de travail
- Analyser les risques sur chaque poste de travail
- La méthode de l'Arbre des Causes

Mettre en place la prévention des risques

- Prévenir les risques identifiés
- Mobiliser la direction et autres acteurs de la prévention
- Organisation du travail
- Application des consignes de sécurité
- Formations et habilitations obligatoires en fonction du secteur d'activité



Méthodes mobilisées

- Méthodes démonstratives, interrogatives, expérientielles, méthodes de découvertes ou méthodes actives
- Support par vidéo-projection
- Etude de cas
- Formation participante et interactive



Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de satisfaction
- Exercices
- Etudes de cas
- Mise en situation
- Tour de table
- **Un questionnaire d'évaluation des compétences sera à compléter au début et à la fin de la formation.**